



La Mutualité en chiffres

Édition 2012



La Mutualité en chiffres

Édition 2012

Sommaire

**Message du directeur général
de la Mutualité Française** page 3

**Les chiffres clés et l'organisation
de la Mutualité** page 4

1
**La Mutualité, acteur principal
de la complémentaire santé** page 5

- La complémentaire santé dans l'activité des mutuelles
- Les prestations mutualistes en 2011
- La CMU complémentaire et l'aide à la complémentaire santé
- L'action sociale en Mutualité

2
**Les services de soins
et d'accompagnement mutualistes** page 7

- La répartition par activités des services de soins et d'accompagnement mutualistes
- Le chiffre d'affaires des services de soins et d'accompagnement mutualistes
- Zoom sur la petite enfance et les jeunes

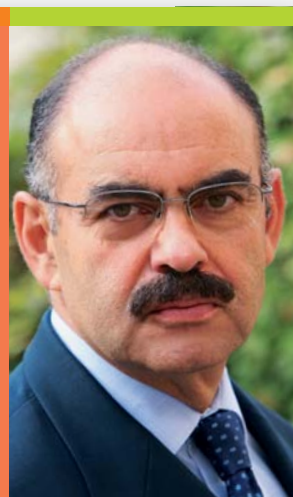
3
**La prévention et promotion
de la santé** page 9

4
**L'activité de prévoyance
des mutuelles** page 10

- L'activité prévoyance vie des mutuelles
- La retraite supplémentaire
- L'activité prévoyance non-vie des mutuelles

Annexe : les placements page 11

Message du directeur général de la Mutualité Française



Lors de notre dernier congrès, à Nice en octobre 2012, la Mutualité Française a prouvé une fois encore le rôle prépondérant qu'elle joue dans le champ de la protection sociale, au côté de l'assurance maladie obligatoire.

D'année en année, les mutuelles évoluent, se regroupent, s'adaptent aux nouvelles normes prudentielles et législatives. En dépit du contexte économique et social que chacun s'accorde à qualifier de difficile et de la concurrence exacerbée sur l'activité de la complémentaire santé, elles savent sauvegarder leurs valeurs et leur ambition qui, depuis leur création, consiste en la promotion et la défense d'un système de protection sociale solidaire.

Les mutuelles sont aussi des acteurs économiques intervenant en complémentaire santé, en tant qu'offres de soins et en prévoyance. Ce nouveau rapport de *La Mutualité en chiffres* prouve, une fois de plus, combien les mutuelles au travers de leurs activités quotidiennes, de leur implication tout au long de la vie de leurs adhérents, et en s'appuyant sur une gestion responsable, entendent garder leur place en tant qu'acteur déterminant dans l'accès aux soins. ■

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Martin Cohen Solal". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Jean-Martin Cohen Solal

Les chiffres clés et l'organisation de la Mutualité



19,6 milliards d'euros

Chiffre d'affaires des mutuelles adhérentes à la FNMF, en assurance de personnes en 2011

16,3 milliards d'euros
Complémentaire santé

3,3 milliards d'euros
Prévoyance vie et non-vie

1^{er}

- Acteur de complémentaire santé
- Acteur de prévention santé après les organismes publics
- Réseau de soins et d'accompagnement à but non lucratif

2,7 milliards d'euros

Chiffre d'affaires de l'activité sanitaire, sociale et médico-sociale des mutuelles en 2011



38 millions

Personnes protégées

76 000

Personnes employées en Mutualité

Source : OEMM-CEREO à partir des données DADS INSEE 2007



100 millions d'euros

Action sociale des mutuelles en 2011



LES MUTUELLES ADHÉRENTES À LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

À ce jour, suite au mouvement de concentration des organismes mutualistes, un peu plus de 800 mutuelles et unions mutualistes adhèrent à la Mutualité Française. Les 500 mutuelles du Livre II adhérentes à la Mutualité Française représentent plus de 95 % des cotisations perçues par l'ensemble de ces mutuelles.

Une partie des mutuelles du Livre II, les mutuelles dites de prévoyance-retraite, sont principalement agréées pour proposer à leurs adhérents des garanties de prévoyance, d'épargne et de retraite.

Les mutuelles du Livre III sont dédiées à la gestion des services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM), mais aussi à l'action sociale et à la prévention. Les mutuelles relevant du Livre I sont des unions de mutuelles, des unions régionales, des unions techniques ou des fédérations.

Répartition des mutuelles adhérentes



- Livre II **63 %**
dont les mutuelles prévoyance-retraite 4 %
- Livre III **29 %**
- Livre I **8 %**

Source : FNMF



La Mutualité, acteur principal de la complémentaire santé

En 2011, en France, **240 milliards d'euros ont été dépensés pour la santé, soit 12 % du PIB⁽¹⁾**. L'augmentation des dépenses de santé a progressé un peu plus rapidement qu'en 2010 et s'établit à + 2,7 % entre 2010 et 2011. Les trois quarts de cette dépense, 180 milliards d'euros, concernent les soins et biens médicaux. Les prestations versées par les complémentaires santé représentent 13,7 % de la consommation de soins et biens médicaux en 2011⁽¹⁾, dont 7,5 % versées par les mutuelles.

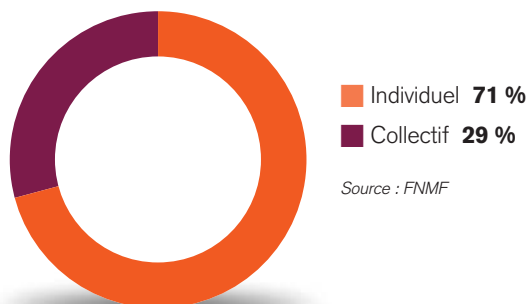
La Mutualité est le premier opérateur de complémentaire santé avec 56,3 % en 2011⁽²⁾ des cotisations de complémentaire santé perçues.

Les cotisations en complémentaire santé représentent 83 % de l'ensemble des cotisations des mutuelles adhérentes à la Fédération nationale de la Mutualité Française toutes activités confondues (mutuelles santé et mutuelles prévoyance-retraite).

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DANS L'ACTIVITÉ DES MUTUELLES⁽³⁾

Les cotisations des mutuelles en complémentaire santé s'élèvent à **17,2 milliards d'euros** en 2011⁽²⁾. Pour les seules mutuelles adhérentes à la Fédération nationale de la Mutualité Française, les cotisations représentent **16,3 milliards d'euros** en 2011⁽³⁾. La part du collectif représente 29 % de l'ensemble des cotisations en complémentaire santé.

Répartition entre individuel et collectif en 2011



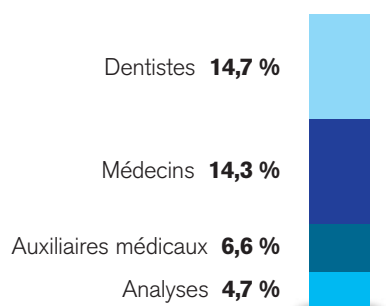
(1) Comptes nationaux de la santé 2011 - DREES septembre 2012.

(2) Rapport d'activité 2011 du Fonds CMU - En 2011, la contribution CMU a été transformée en taxe, ce qui explique la diminution "faciale" des cotisations.

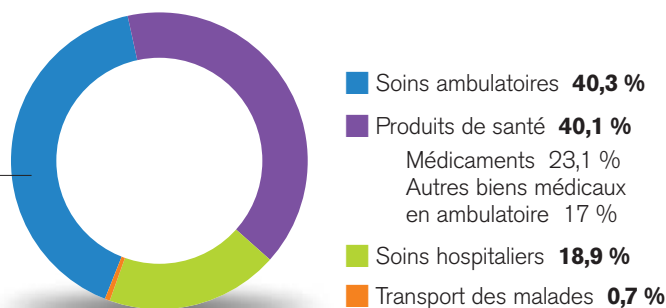
(3) L'activité des mutuelles présentée dans ce document est évaluée sur la base d'un échantillon de 333 mutuelles du Livre II et 194 mutuelles du Livre III.

LES PRESTATIONS MUTUALISTES EN 2011

La part des soins hospitaliers dans les prestations mutualistes progresse et représente désormais 18,9 % des prestations des mutuelles. Le remboursement des médicaments reste le poste le plus important pour les mutuelles, puisqu'il représente 23,1 % de leurs dépenses.



Répartition par poste de la dépense de soins et biens médicaux des mutuelles



Source : DREES (Comptes nationaux de la santé 2011, septembre 2012)

LA CMU COMPLÉMENTAIRE ET L'AIDE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ⁽¹⁾

En 2011, 15,7 % des bénéficiaires de la CMU complémentaire sont gérés par les organismes complémentaires. Les mutuelles concentrent 76 % de ces bénéficiaires. Elles représentent 88 % des 409 organismes complémentaires déclarant des bénéficiaires de la CMU complémentaire. Le dispositif CMU complémentaire contribue à diminuer le renoncement aux soins chez les bénéficiaires de la CMU

complémentaire au regard des personnes qui n'ont pas de couverture complémentaire.

En 2011, l'implication des mutuelles dans la gestion du dispositif ACS demeure forte, puisque 71,3 % des bénéficiaires ont fait valoir leurs droits auprès d'une mutuelle. Le dispositif ACS a démontré qu'il favorisait l'acquisition et le maintien d'une complémentaire santé.

L'action sociale en Mutualité

L'action sociale des mutuelles traduit très concrètement leur volonté d'accompagner leurs adhérents en cas de difficultés ou d'événements majeurs de la vie. Cette activité dont le poids économique représente près de 100 millions d'euros apporte des réponses rapides et intervient souvent en amont de situation de détresse sociale. L'un des grands principes de l'action sociale des mutuelles repose sur la complémentarité avec les dispositifs publics (CPAM, CAF, CNAV...).

Véritable observatoire social, cette action permet de percevoir de nouveaux besoins et de mettre en place des réponses ou initiatives innovantes qui seront parfois, à terme, intégrées à l'offre assurantielle. Le pilotage de l'action sociale est essentiellement assuré par des élus proches des territoires. L'écoute et l'analyse des besoins sont souvent basées sur la connaissance de cette proximité.

Au-delà de l'aide financière qui caractérise l'action sociale, les mutuelles proposent de plus en plus de l'accompagnement, de l'écoute, de l'information, de l'orientation et du suivi.

Une articulation avec les services Priorité Santé Mutualiste, les SSAM ou des partenaires existe afin d'aller plus loin dans la réponse à apporter à l'adhérent.



(1) Source : Rapport d'activité 2011 du Fonds CMU.



Les services de soins et d'accompagnement mutualistes

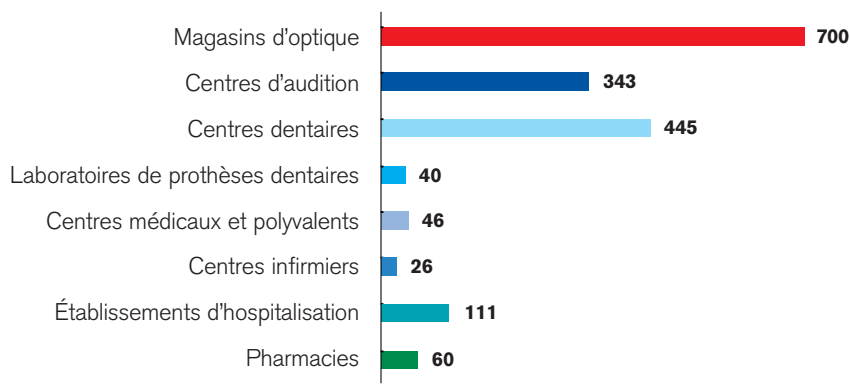
LA RÉPARTITION PAR ACTIVITÉS DES SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES

La Mutualité Française gère plus de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes (SSAM) : consultations médicales, hospitalisation, équipements optiques et auditifs, soins dentaires,

pharmacies, services aux familles, aux personnes âgées et en situation de handicap. Ces services organisés en réseaux constituent une offre de proximité et de qualité, accessible à tous.

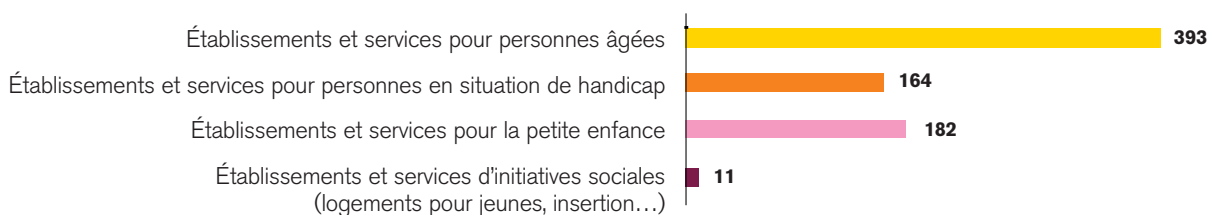
Activités sanitaires et ambulatoires

Source : FNMF



Activités médico-sociales et sociales

Source : FNMF



LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES

Avec 2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011, les services de soins et d'accompagnement mutualistes, constituent une part significative de l'activité de la Mutualité Française.

Comme les années précédentes, l'hospitalisation est l'activité la plus importante dans l'intervention sanitaire et sociale des SSAM de la Mutualité Française.



■ Établissements hospitaliers **39 %**

■ Établissements et services pour personnes âgées **16 %**

■ Magasins d'optique **15 %**

■ Centres de santé dentaires **13 %**

■ Établissements et services pour personnes en situation de handicap **5 %**

■ Pharmacies **4 %**

■ Centres de santé médicaux et infirmiers **4 %**

■ Centres d'audition **2 %**

■ Initiatives sociales **2 %**

Source : FNMF

Zoom sur la petite enfance et les jeunes

Les gestionnaires de SSAM répartis sur tout le territoire national gèrent près de **200 établissements et services** à destination de la petite enfance. Ces acteurs locaux travaillent en étroite collaboration avec les collectivités territoriales et les employeurs locaux afin de répondre aux besoins des familles.

Plus de 18 000 enfants sont accueillis au sein d'établissements et services d'accueil du jeune enfant (crèches, haltes-garderies, relais d'assistantes maternelles...).

Par ailleurs, certains gestionnaires mutualistes complètent leur offre à destination des familles en assurant la gestion de structures plus spécialisées telles qu'un centre d'action médico-sociale précoce, une pouponnière, une maison d'enfants à caractère social ou un service d'action éducative en milieu ouvert.

Désireux de favoriser une qualité d'accueil à tous les enfants sans distinction, le réseau mutualiste et ses gestionnaires élaborent et mettent en œuvre la démarche qualité au travers de la certification AFNOR QUAL' mut Enfance ainsi qu'au travers de formations mutualistes, notamment sur l'accueil d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire.

Enfin, ces acteurs mutualistes développent également **des établissements et services dédiés aux jeunes**. On peut ainsi citer : 1 maison des adolescents, 11 résidences jeunes, 2 résidences pour étudiants et 2 comités locaux pour le logement et l'autonomie des jeunes (CLLAJ). Ces établissements proposent une offre de soins et de services adaptée aux besoins spécifiques des jeunes et de leurs familles, ainsi qu'une palette de logements transitoires afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans.





La prévention et promotion de la santé

En 2011, **153 programmes** de prévention et promotion de la santé ont été conduits par les Unions régionales. Dans ce cadre, plus de 3 000 actions⁽¹⁾ ont été menées. Ces actions sont accessibles au grand public (dont les adhérents mutualistes) et le plus souvent réalisées sous la forme de conférences, débats, ateliers, théâtre-forums ou groupes d'information et d'échanges. Le financement de ces actions par le Fonds national de prévention (FNP), les Unions régionales et les partenaires est estimé à **15 millions d'euros** en 2011.

Deux actions sont pilotées au niveau national et mises en œuvre par la quasi-totalité des régions :

- **Bouge... une priorité pour ta santé !** : action de prévention primaire et d'éducation à la santé dont l'objectif est de promouvoir l'activité physique et sportive auprès des jeunes enfants de 10 à 14 ans (classes de 6^e et 5^e), qui s'articule autour de la réalisation de tests physiques et d'actions d'éducation à la santé autour de l'équilibre alimentaire ;
- **Fil Mauve®** : action d'accompagnement et d'éducation des aidants familiaux de patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, mise en œuvre sous la forme d'ateliers.

Ces actions de prévention et promotion de la santé (dont les Rencontres santé) sont déployées par le réseau prévention des Unions régionales constitué de 150 salariés. De nombreux élus soutiennent cette activité au niveau régional et

national dans les 25 commissions régionales prévention et au sein du comité de gestion du Fonds national de prévention. Les mutuelles et les services de soins et d'accompagnement mutualistes organisent également des actions de prévention, en lien ou non avec les Unions régionales.

Les actions du réseau prévention donnent lieu à la signature de conventions triennales d'objectifs et de moyens entre la FNMF et les Unions régionales. Elles s'inscrivent dans le cadre d'orientations stratégiques nationales, définies en lien avec les mutuelles et prennent en compte les priorités des Agences régionales de santé et des mutuelles au niveau régional.

Pour la période 2012-2014, les priorités fixées au niveau national sont la prévention des maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, cancers, troubles sensoriels, éducation thérapeutique du patient...), la prévention de la perte d'autonomie, les actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse (notamment autour des conduites à risques). Les enjeux environnementaux, la réduction des inégalités sociales de santé et le médicament sont également des axes transversaux prioritaires donnant lieu à de nombreuses actions.

(1) Dont plus de 2 200 Rencontres santé rassemblant 120 000 personnes, relayées par le site www.prioritesantemutualiste.fr et la plateforme tél. (39 35) ; l'ensemble composant l'offre Priorité Santé Mutualiste.



Thématiques de l'activité des Unions régionales en matière de prévention et de promotion de la santé en 2011



■ Perte d'autonomie **15,4 %**
 ■ Cancers **15,4 %**
 ■ Maladies cardio-vasculaires **15,4 %**
 ■ Activité physique **14,7 %**

■ Addictions **14,7 %**
 ■ Petite enfance et jeunesse **10,3 %**
 ■ Santé visuelle **7,4 %**
 ■ Santé environnement **6,7 %**

Source : FNMF



L'activité de prévoyance des mutuelles

L'activité de prévoyance vie et non-vie des mutuelles s'élève à 3,3 milliards d'euros en 2011⁽¹⁾.

L'ACTIVITÉ PRÉVOYANCE VIE DES MUTUELLES

L'activité prévoyance vie, qui est composée de l'épargne, de la retraite et du décès, représente 10,1 % de l'ensemble des cotisations perçues par les mutuelles, **soit 2 milliards d'euros en 2011.**

La retraite

L'activité retraite représente 44 % des cotisations de l'activité vie des mutuelles. La Mutualité a une position forte sur certains secteurs (retraite des anciens combattants, des fonctionnaires, des artisans et des commerçants).

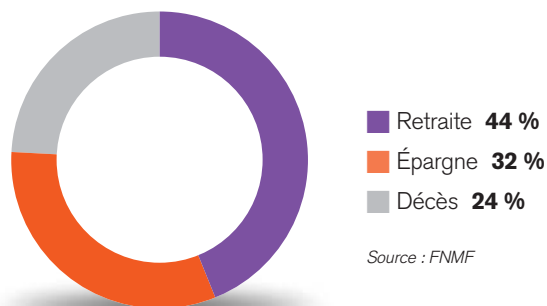
L'épargne

L'activité épargne représente 32 % des cotisations de l'activité vie des mutuelles. Cette proportion progresse par rapport à 2010.

Le décès

L'activité décès est essentiellement réalisée par les mutuelles mixtes (agrées en vie et en non-vie). Cette activité représente 24 % des cotisations de l'activité vie des mutuelles.

Activité prévoyance vie en 2011



Source : FNMF

La retraite supplémentaire

En Mutualité, la retraite supplémentaire est généralement distribuée par un panel limité d'organismes spécialisés, auprès d'environ 1,6 million d'adhérents. Hors contrats loi Madelin (un quart des cotisations retraite en Mutualité), l'essentiel de l'offre est aujourd'hui réalisé en contrats individuels (PERP, retraite mutualiste du combattant...).

À la demande des adhérents, cette gamme de produits, à sortie en rente viagère, est de plus en plus complétée par une gamme de produits d'épargne (vie entière...) qui représente une part croissante de l'activité globale de certains de ces organismes (47 % en moyenne).

(1) Le transfert du portefeuille de l'UNPMF vers Mutex SA a engendré, en 2011, une diminution du chiffre d'affaires prévoyance réalisé en Mutualité.

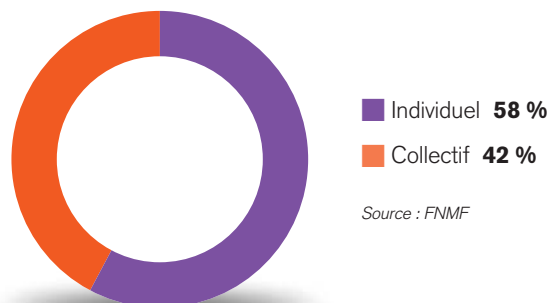
L'ACTIVITÉ PRÉVOYANCE NON-VIE DES MUTUELLES

L'activité prévoyance non-vie des mutuelles s'élève à **1,3 milliard d'euros en 2011**.

Les indemnités journalières, l'incapacité et l'invalidité représentent en volume l'essentiel des cotisations avec **1,2 milliard d'euros** collectés. 58 % de cette activité sont réalisés sous forme de contrats individuels.

Les autres activités de prévoyance des mutuelles regroupent la protection juridique, l'assistance qui englobe une partie de la dépendance, les pertes pécuniaires diverses, ainsi que la caution, proposée dans le cadre de l'activité d'assurance emprunteur au sein des mutuelles.

Indemnités journalières / Incapacité / Invalidité en 2011



Annexe ► LES PLACEMENTS

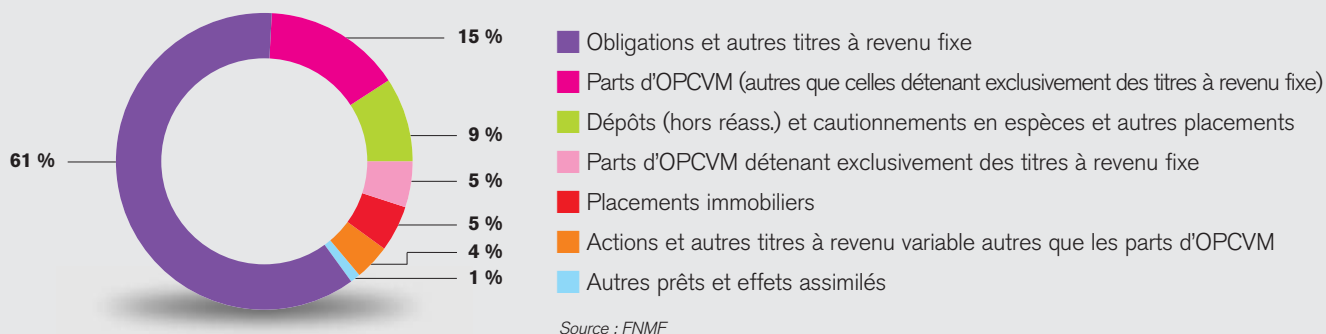
Placements vie et non-vie en 2011

Les placements des mutuelles adhérentes à la Mutualité Française s'élèvent à environ 48 milliards d'euros, venant pour l'essentiel en représentation de leurs engagements. On constate une baisse de 6 % par rapport à 2010 liée au départ de l'UNPMF.



Placements retraite - épargne en 2011

L'activité des mutuelles du collège prévoyance-retraite exige, compte tenu des engagements à long terme, une gestion actif/passif plus sophistiquée, qui repose notamment sur une part plus importante d'outils obligataires.





Mutualité Française

Direction des Relations avec les Mutuelles
255, rue de Vaugirard - 75719 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 30 30



www.mutualite.fr
twitter.com/mutualite_fr
facebook.com/mutualite.francaise